

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 07/11/2023  
N°1302

### **Lancement du site internet de l'Etat « treshautdebit.gouv.fr » pour accompagner les usagers dans la transition du réseau cuivre vers la fibre optique**

Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé du Numérique a annoncé à l'occasion du TRIP de l'Avicca la mise en ligne d'un site internet de l'Etat pour accompagner les usagers dans la transition du cuivre vers le Très Haut Débit grâce à la fibre optique. Cette annonce s'inscrit dans un contexte où les services téléphoniques historiques et internet DSL basés sur le réseau cuivre vont progressivement s'arrêter jusqu'en 2030. Le site s'adresse à tous les publics, particuliers, élus et entreprises pour les informer sur les démarches à mettre en œuvre dans le cadre de l'arrêt des services de téléphonie fixe sur cuivre et internet DSL.

Le Gouvernement a fait de la modernisation des infrastructures télécoms l'une de ses priorités au travers du Plan France Très Haut Débit. Depuis 10 ans, l'État, les collectivités territoriales et les opérateurs privés se sont engagés à apporter l'internet fixe à très haut débit sur l'ensemble du territoire, en particulier au travers de la fibre optique. Puissant levier de réduction des fractures territoriales, ce chantier fait aujourd'hui de la France l'un des pays les plus fibrés d'Europe. **Grâce à la mobilisation collective, 80% des Français sont désormais éligibles à la fibre et plus de la moitié ont déjà souscrit à un abonnement.**

Dans ce contexte, Orange, le propriétaire du réseau télécom historique a annoncé la fermeture progressive du réseau « cuivre » sur tout le territoire d'ici 2030. Le réseau en fibre optique a vocation à se substituer au réseau cuivre vieillissant sur lequel reposent le réseau téléphonique commuté (RTC) et les services internet DSL. **La fibre optique a l'avantage d'être plus performante, plus économe en énergie et plus résiliente que le réseau cuivre.**

La fermeture du réseau cuivre se fera progressivement sur le territoire, en commençant par les communes où la fibre est la plus déployée et où le nombre d'abonnés au réseau cuivre est le plus faible. Le chantier de fermeture se déroulera entre 2023 à 2030 et concerne l'ensemble des locaux utilisant encore les services basés sur le réseau cuivre, qu'ils soient particuliers, entreprises, ou administrations. Les opérateurs informeront par courrier ou

par mail les usagers dès lors qu'ils seront concernés par la fermeture du réseau cuivre.

Afin d'accompagner au mieux la transition des Français vers le Très Haut Débit, il existe désormais un site internet pour informer et répondre à toutes les interrogations des différents publics concernés par la fermeture du réseau cuivre (particuliers, entreprises, administrations) : **treshautdebit.gouv.fr**. Les usagers pourront ainsi bientôt vérifier via un module de recherche<sup>1</sup> s'ils sont concernés par la fermeture du réseau cuivre et à quelle échéance, et vérifier quelles sont les solutions alternatives de connectivité disponibles pour à leur adresse. Des contenus dédiés aux élus locaux sont également disponibles, pour leur permettre de répondre aux sollicitations de leurs administrés.

La Direction générale des Entreprises (DGE) pilote la communication de l'Etat sur la fermeture du réseau cuivre, en cohérence avec la politique de déploiement de réseaux de nouvelles générations qu'elle coordonne pour l'ensemble du territoire. En complément du site internet, d'autres leviers d'informations à l'échelle locale seront mis en place avec des organisations locales et proches des utilisateurs pour se faire le relai humain de cette politique et permettre l'accompagnement de tous les citoyens dans leur migration vers le Très Haut Débit.

Jean-Noël Barrot a déclaré que **« dans le cadre du chantier de modernisation des infrastructures télécoms, la priorité du gouvernement est de s'assurer de la bonne migration des abonnés en garantissant à toutes et tous l'accès au Très Haut Débit principalement grâce à la fibre optique. Le site internet « treshautdebit.gouv.fr » démontre l'accompagnement de l'Etat envers tous les publics, particuliers, entreprises, élus locaux, pour permettre une migration effective du cuivre vers une technologie très haut débit comme la fibre ».**

#### **Contacts presse :**

Cabinet de Jean-Noël Barrot - 01 53 18 44 17 - [presse@numerique.gouv.fr](mailto:presse@numerique.gouv.fr)

Direction générale des Entreprises : [presse.dge@finances.gouv.fr](mailto:presse.dge@finances.gouv.fr)

Bureau de presse de Bercy - 01 53 18 33 80 - [presse.bercy@finances.gouv.fr](mailto:presse.bercy@finances.gouv.fr)

---

<sup>1</sup> Le module de recherche sera disponible dans le courant du mois